



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*
CERTA

Paris, le 01 février 2002
N° CERTA-2002-AVI-020

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Débordement de mémoire de RealPlayer

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2002-AVI-020>

Gestion du document

Référence	CERTA-2002-AVI-020
Titre	Débordement de mémoire de RealPlayer
Date de la première version	01 février 2002
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité de RealPlayer
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire.

2 Systèmes affectés

- RealOne Player (pour Windows)
- RealOne Player Alpha pour Linux 2.2
- Realplayer 8 (pour Windows et Unix)
- Realplayer 7 (pour Windows et Unix)
- Realplayer G2 (6.0.6.99 et supérieurs) pour Windows
- Realplayer Intranet 8 (pour Windows, Macintosh et Unix)
- Realplayer Intranet 7 (pour Windows, Macintosh et Unix)

3 Résumé

Un débordement de mémoire de RealPlayer permet d'exécuter du code arbitraire à distance.

4 Description

Un utilisateur mal intentionné peut effectuer un débordement de mémoire des clients RealPlayer, en manipulant les champs en entête d'un fichier RealMedia (.rm).

5 Solution

Appliquer le correctif du client comme indiqué dans le bulletin de sécurité RealNetworks (Cf. Documentation).

6 Documentation

Bulletin de sécurité RealNetworks :

<http://www.service.real.com/help/faq/security/bufferoverrun.html>

Gestion détaillée du document

01 février 2002 version initiale.